



# PRATIQUE DE L'EXPERTISE

CODE :  
EF1

## PUBLIC

Experts, techniciens, ingénieurs et tout professionnel en recherche de perfectionnement ou de spécialisation dans l'expertise en général, mais plus particulièrement forestière, arboricole et environnementale

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## INTERVENANT

### **Christian RIBOULET**

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

## SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)  
(dates sur notre calendrier)  
9h00-12h30 / 14h00-17h30  
Dans nos locaux à Solignac

## TARIF

**550 € HT** /participant

660 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

## POUR NOUS JOINDRE



05 55 32 04 19



contact@lecentredelarbre.com



lecentredelarbre.com



Leygat – 87110 SOLIGNAC



## SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

## OBJECTIFS

**Préparer, conduire et finaliser différentes formes d'expertise** pour déterminer un état, une valeur, un dommage ou contribuer à la prévention ou au règlement d'un litige, à l'arbitrage d'un conflit, tant en matière privée que publique ou dans un contexte judiciaire, administratif, fiscal, assurantiel...

## DEROULEMENT

### Jour 1 :

- **Pourquoi une expertise ?** Définition, besoin, objet, nature, résultat, enjeu, valeur et limites
- **Les acteurs d'une expertise :** expert, mandants, parties, représentants, défenseurs, témoins, sachants et sapiteurs
- **Les différentes formes d'expertise :** scientifique, technique, privée, assurantielle, judiciaire, arbitrage, médiation...
- **La réglementation de l'expertise :** norme française et future norme européenne
- **L'expert forestier :** son métier réglementé, ses missions
- **L'expert judiciaire :** son inscription, ses missions, les Juridictions, les règles expertales...
- Qualités humaines, déontologie, compétences, formations, statuts...

### Jour 2 :

- **La responsabilité civile et pénale de l'expert**
- **Conduite et déroulement d'une expertise, du besoin au résultat :** ordre de mission, devis ou commande, convocation et information, transmission de pièces, comportement de l'expert, principe du contradictoire
- **Le rapport d'expertise :** son fonds, sa structure, sa présentation, ses conclusions, ses annexes
- Différents exemples de rapports d'expertise
- La propriété de l'expertise, sa confidentialité, sa transmission...

*NB. Les méthodes d'expertise techniques et financières sont traitées dans le stage : «Estimation de la valeur des forêts»*



## MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Enseignement théorique mettant l'accent sur les rigueurs fondamentales de l'expertise et nourri de nombreux exemples complets d'expertises réalisées dans plusieurs domaines : forêt, chasse, agrément, environnement, scierie ...
- ✓ Stage résultant d'une longue expérience et offrant une très large vision des méthodes expertales adaptées à la diversité des contextes
- ✓ Plus de dix rapports dépersonnalisés seront laissés aux stagiaires
- ✓ Possibilité de présenter (de manière dépersonnalisée), comme exercice ou étude complémentaire, des cas concrets afin d'obtenir des précisions

